


 <p>Banque des États de l'Afrique Centrale ----- Secrétariat Général ----- Direction de l'Organisation et des Projets</p>			 <p>THE WORLD BANK IBRD • IDA WORLD BANK GROUP</p>
<p>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368</p>			
<p>Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) Services Centraux de la BEAC Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29</p> <p><i>Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet</i></p>			

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet : **Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368**
Don IDA n° : **62290**
Titre de services : **Services de consultants pour un accompagnement de la BEAC dans l'élaboration de la feuille de route pour le développement de la finance durable dans la CEMAC**
Bénéficiaire : BEAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET **N° 030/BEAC/SG/DOP-P/PRCIFRC/UGRIF/2024-MI**

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a obtenu un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie dudit crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de *services de consultants pour un accompagnement de la BEAC dans l'élaboration de la feuille de route pour le développement de la finance durable dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)*.

2. Mission du consultant :

Le secteur financier de l'Afrique centrale compte s'aligner aux meilleures pratiques internationales pour promouvoir une finance à impacts positifs d'un point de vue environnemental, climatique et social. Dans cette perspective de vision commune pour la sous-région, le forum international sur le thème « *Trajectoires vers la Finance Durable* » organisé en mai 2023 sous l'impulsion de la BEAC avec l'appui du SBFN et de la SFI, a préconisé d'élaborer, d'ici fin 2024, une feuille de route pour développer la finance durable dans la CEMAC, suivant une approche participative et collaborative tenant compte de la structure du système financier sous régional. Cette mission sera confiée à un consultant à charge pour lui de définir les conditions d'une vision commune et de proposer une stratégie à la création de synergie et de complémentarités entre les mesures à mettre en œuvre par la BEAC et celles relevant d'autres acteurs (états membres de la CEMAC, COBAC¹, COSUMAF², établissements de crédit, établissements de microfinance, compagnie d'assurances, acteurs des marchés de capitaux, etc.).

La durée de la mission est estimée à **trois (03) mois** et la date prévue pour le démarrage est pour le mois d'avril 2024.

Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.

¹ Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.

² Commission de Surveillance des Marchés Financiers de la CEMAC

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le cabinet devra démontrer ses compétences et son expérience, au cours des cinq dernières années, dans de grands projets d'études liés au secteur financier et en rapport avec la finance durable dans les pays en développement. Il devra en outre disposer d'un personnel qualifié et faire preuve d'une grande capacité de collaboration avec les acteurs institutionnels et privés locaux œuvrant dans le secteur financier.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des de projet d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.

5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives. Par conséquent, ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualification de Consultant** telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard **le 1^{er} avril 2024**.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

A l'attention de Monsieur le **Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1208, Email : adoum@beac.int et guiakam@beac.int copie à : idrissou@beac.int et kenkouo@beac.int**

Yaoundé, le 18 mars 2024
Le Coordonnateur du Projet

Termes de référence

Recrutement d'un Cabinet en vue d'accompagner la Banque des Etats de l'Afrique Centrale dans l'élaboration de la feuille de route pour le développement de la finance durable dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

I. Contexte et justification

La finance durable vise l'amélioration de la gestion des risques climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le secteur financier et l'accroissement des flux de capitaux vers des activités présentant des avantages climatiques, environnementaux et sociaux. Dans les marchés émergents, elle offre la possibilité d'accéder à de nouveaux types de sources de financement et de développer un écosystème financier plus résilient. Avec de nombreux pays en développement fortement exposés aux risques climatiques et confrontés à des défis sociaux, la finance durable jouera un rôle crucial dans l'atténuation de ces risques et le renforcement du secteur financier.

Concernant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la vulnérabilité des économies des Etats membres aux chocs exogènes confirme la nécessité de poursuivre les efforts pour un développement durable et résilient de la sous-région. Le changement climatique et les nombreuses incertitudes entourant l'environnement international sont autant de défis auxquels les pays de la CEMAC doivent faire face, étant donné qu'ils ont de fortes probabilités d'être touchés par les sécheresses plus graves. Par ailleurs, l'élévation du niveau des océans, la perte de biodiversité et les risques accrus pour la sécurité alimentaire et hydrique sont autant de risques que les pays de la CEMAC devraient prendre en compte. Il est de ce fait urgent pour ces pays d'adopter des mesures visant à limiter les effets potentiellement négatifs du changement climatique, pour ne pas compromettre les objectifs de développement durable. Le secteur financier en particulier devra tenir compte de l'exposition des portefeuilles à ces risques et accroître les financements accordés aux activités et projets à caractère durable.

Reconnaissant les avantages de la finance durable, la Commission de Surveillance des Marchés Financiers de l'Afrique Centrale (COSUMAF) a rejoint le Réseau de la Banque et de la Finance Durables (Sustainable Banking and Finance Network -SBFN-) en avril 2022, et la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) en septembre 2022. Soutenue par la Société Financière Internationale (SFI), le SBFN est la principale plateforme mondiale de partage des connaissances sur la finance durable pour les régulateurs et les associations professionnelles des secteurs financiers des pays émergents et en développement.

Il convient de préciser que la problématique de la finance durable reste embryonnaire dans la CEMAC. Néanmoins, quelques initiatives ont été enregistrées avec par exemple l'élaboration d'un guide d'émission des obligations vertes, sociales et durables dans la CEMAC par la COSUMAF. On peut également citer la stratégie d'inclusion financière

régionale, pilotée par la BEAC, même si l'objectif initial n'était pas véritablement en rapport avec la finance durable. Au regard des enjeux mentionnés plus haut, il est désormais essentiel que le secteur financier de l'Afrique centrale s'aligne aux meilleures pratiques internationales pour promouvoir une finance à impacts positifs d'un point de vue climatique, environnemental, et social.

Dans cette perspective, afin de sensibiliser les différentes parties prenantes sur l'importance de la finance durable, la BEAC a organisé, les 8 et 9 mai 2023, conjointement avec le SBFN et la SFI un forum international sur le thème « *Trajectoires vers la Finance Durable* », à l'effet de bâtir une vision commune pour la sous-région. Il est ressorti de cette rencontre la nécessité d'élaborer, d'ici fin 2024, une feuille de route pour développer la finance durable dans la CEMAC, suivant une approche participative et collaborative tenant compte de la structure du système financier sous-régional. Une telle démarche cherche à assurer une meilleure convergence des actions des différents acteurs avec les stratégies nationales et la stratégie régionale.

II. Objectifs du projet

Le projet ambitionne la création de synergie et de complémentarités entre les mesures à mettre en œuvre par la BEAC et celles relevant d'autres acteurs (états membres de la CEMAC, COBAC³, COSUMAF, établissements de crédit, établissements de microfinance, compagnie d'assurances, acteurs des marchés de capitaux, etc.). Sous l'égide de la BEAC, le projet a pour principal objectif de doter la CEMAC d'un secteur financier plus résilient, aligné aux meilleurs standards internationaux, et contribuant au développement durable de la sous-région. S'appuyant entre autres sur le SBFN dont la BEAC est membre, il vise à :

- Identifier les principaux risques climatiques et de transition qui affectent la CEMAC, identifier les canaux de transmission au secteur et évaluer son impact ;
- bâtir une vision commune de la finance durable dans la CEMAC ;
- identifier les forces et les faiblesses de la sous-région en matière de développement de la finance durable ;
- coordonner les actions des différentes parties prenantes et ainsi rationaliser les moyens humains, matériels et financiers ;
- promouvoir la finance durable au sein de la sous-région et développer les compétences locales en la matière ;
- transposer les meilleures pratiques en matière de finance durable, en cohérence avec le contexte économique, monétaire et financier sous-régional ;

³ Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.

- instaurer un cadre de suivi/évaluation des avancées enregistrées en matière de développement de la finance durable dans la CEMAC.

III. Etapes principales des travaux

Tout en veillant à une conduite du changement efficace, les travaux à réaliser dans le cadre du projet s'articulent autour de deux sous-composantes : *i*) la phase de diagnostic et ; *ii*) la phase de conception de la feuille de route. Les différentes phases se déclinent comme suit :

- ***Phase de diagnostic de la situation actuelle***

- Diagnostic des risques climatiques et environnementaux et vulnérabilités du système financier de la zone CEMAC face auxdits risques ;
- *Organisation des concertations nationales et/ou régionales pour la restitution des résultats de l'étude-diagnostic des risques climatiques avec effet induit dans le système financier de la CEMAC ;*
 - *élaboration de la feuille de route pour la mitigation et l'adaptation du système financier aux risques climatiques et environnementaux ainsi que le développement de la finance durable dans la CEMAC.*

- ***Phase de conception et de validation de la feuille de route de la finance durable***

- *Conception du projet de feuille de route pour l'adaptation du système financier aux risques climatiques et environnementaux ainsi que le développement de la finance durable dans la CEMAC ;*
- *Organisation des concertations nationales et/ou régionales pour l'examen du projet de feuille de route pour l'adaptation du système financier aux risques climatiques et environnementaux ainsi que de la finance durable dans la CEMAC ;*
- *Finalisation de la feuille de route pour l'adaptation du système financier aux risques climatiques et environnementaux ainsi que pour le développement de la finance durable dans la CEMAC, à l'aune des observations issues des consultations, et soumission au Comité Ministériel de l'UMAC pour adoption ;*
- *Vulgarisation de la feuille de route pour l'adaptation du système financier aux risques climatiques et environnementaux ainsi que le développement de la finance durable dans la CEMAC.*

IV. Missions du Cabinet

Compte tenu de ce qui précède, le cabinet aura pour missions de :

- faire le diagnostic des risques climatiques et environnementaux dans les pays de la sous-région CEMAC et les canaux de transmission desdits risques au système financier de la CEMAC;
- analyser la vulnérabilité du système financier de la CEMAC face aux chocs climatiques et environnementaux ;
- identifier les bonnes pratiques internationales en matière de développement d'un système financier résilient aux chocs climatiques et environnementaux et capable de soutenir le développement durable du système financier et le pays ;
- élaborer et finaliser la feuille de route pour l'adaptation du système financier aux risques climatiques et environnementaux ainsi que favoriser l'éclosion de la finance durable pour la CEMAC. Cette feuille de route comprendra outre les recommandations d'adaptation du système financier aux divers chocs identifiés, les axes de renforcement de capacités des principales composantes du système financier de la CEMAC.
- accompagner la BEAC dans la mise en œuvre des actions de vulgarisation de la feuille de route pour l'adaptation du système financier aux risques climatiques et environnementaux ainsi que favoriser l'éclosion de la finance durable dans la CEMAC ;

V. Principaux livrables du cabinet

A la fin du projet, la BEAC devrait disposer des livrables ci-après :

- le rapport de cadrage de la mission ;
- le rapport sur le diagnostic des risques climatiques et environnementaux et canaux de transmission au système financier, retraçant, pour chaque pays de la CEMAC et pour chaque composante du système financier, les mesures engagées ou envisagées en faveur de l'adaptation du système financier aux contraintes de développement de la finance durable, leur degré de réalisation, les contraintes rencontrées, les acteurs impliqués. Il s'agit d'un diagnostic complet pouvant mettre en exergue les questions relatives : *(i)* aux enjeux de développement durable dans chaque pays de la CEMAC ; *(ii)* à la collecte des données sur les effets induits des chocs climatiques et environnementaux au système financier ; *(iii)* à la nécessité d'assurer la durabilité du secteur financier de la zone face aux risques environnementaux, sociaux, climatiques et de gouvernance ; *(iv)* à l'évaluation des besoins de financement nécessaires pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable

(ODD), ainsi que les plans d'adaptation et d'atténuation liés au changement climatique ; (v) à l'identification des besoins en renforcement des capacités des acteurs pour l'élaboration et la mise en œuvre de la feuille de route pour l'adaptation du système financier aux risques climatiques et environnementaux et de développement de la finance durable ; et (vi) aux opportunités que les pays de la CEMAC pourraient saisir à travers le développement de la finance durable ;

- le cadre de coordination, entre les différentes parties prenantes, pour l'élaboration, la validation, ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route pour l'adaptation du système financier aux risques climatiques et environnementaux et le développement de la finance durable pour la CEMAC ;

La feuille de route pour le développement de la finance durable pour la CEMAC, précisant, entre autres, les objectifs à atteindre, l'état des lieux des contraintes et des atouts à la promotion de la finance, les différentes actions et mesures à mettre en œuvre à l'échelle régionale et aux plans nationaux, leur chronogramme de réalisation, les principales parties prenantes et les acteurs responsables de chaque action, le cadre d'évaluation des progrès accomplis et toute autre rubrique utile pour l'atteinte des objectifs retenus ;

- le dispositif de collecte régulière de données/indicateurs de performance et les supports de diffusion des informations relatives au développement de la finance durable dans la CEMAC ;
- le cadre de supervision de l'élaboration de la feuille de route et de suivi/évaluation des avancées enregistrées en matière de finance durable dans la CEMAC afin d'assurer le suivi périodique des indicateurs de performance en matière de promotion de la finance durable ;
- le plan de renforcement des capacités des principales composantes du système financier de la CEMAC en matière de développement de la finance durable ;
- les supports de vulgarisation de la feuille de route de la finance durable ;
- le rapport final de la mission.

VI. Profil du cabinet et qualifications requises

La mission sera confiée à un cabinet/firme spécialisé, de renommée internationale, et qui doit jouir d'une expérience confirmée dans la réalisation des travaux similaires, notamment dans l'évaluation des chocs climatiques et environnementaux et le développement de la finance durable dans les pays en développement. Le prestataire devra notamment faire preuve d'une grande capacité de collaboration avec les acteurs institutionnels et privés locaux œuvrant dans le secteur financier.

Le cabinet devra démontrer ses compétences et son expérience, au cours des cinq dernières années, dans de grands projets d'études liés au secteur financier et en rapport avec les changements climatiques et environnementaux. Il devra en outre démontrer sa capacité à mettre en œuvre une démarche participative, qui associera étroitement les Administrations publiques nationales, les institutions sous-régionales concernées, les organisations professionnelles et la société civile.

Le personnel clé de la mission doit comprendre au moins un chef de mission expert en finance climatique, un expert économiste et un expert statisticien qui devront avoir les qualifications et expériences suivantes :

Chef de mission :

- Diplôme de niveau BAC + 5 en sciences économiques et/ou finance, sciences climatiques et environnementales, gestion, statistiques ou discipline similaire ;
- Au moins 10 ans d'expérience dans le secteur financier et au moins 3 ans dans la mise en œuvre des mesures en rapport avec les chocs climatiques et environnementaux au système financier. Une expérience dans le secteur financier de la CEMAC serait un atout ;
- Excellente compréhension des enjeux et des défis des changements climatiques et environnementaux sur le système financier;
- Expérience avérée en matière de conception de stratégies et programmes nationaux et régionaux en lien avec le développement du secteur financier, avec au moins une mission réalisée dans ce domaine ;
- Bonne connaissance du secteur financier de la CEMAC et des initiatives en matière de promotion de la finance durable dans les pays en développement.

Expert économiste :

- Diplôme de niveau BAC + 5 en sciences économiques et/ou finance ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans le secteur financier de la CEMAC ;
- Bonne maîtrise des indicateurs d'analyse sur les marchés de capitaux et dans le secteur bancaire ;
- Bonne compréhension des enjeux et des défis des changements climatiques et environnementaux sur le système financier;

- Expérience confirmée en matière d'élaboration et de suivi des programmes nationaux et/ou régionaux de développement du secteur financier.

Expert statisticien :

- Diplôme de niveau BAC + 5 en statistiques, économétrie ou discipline similaire ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans le secteur financier. Une expérience dans le secteur financier de la CEMAC serait un atout ;
- Expérience confirmée en matière d'analyse et de suivi-évaluation des programmes nationaux et/ou régionaux de développement du secteur financier ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques de traitement et d'analyse de données, en particulier, avoir une expérience avérée en matière de collecte et analyse des données relatives au secteur financier.

Par ailleurs, le personnel clé de la mission devrait avoir une maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de la langue anglaise. Une connaissance additionnelle de la langue espagnole serait un atout.

Pour la réalisation de sa mission, le cabinet/la firme s'engage à mobiliser les experts nominativement désignés dans son offre (avec CV en annexe) pendant toute la durée de la prestation. Les conditions restrictives de remplacement des experts en cas de force majeure seront décrites dans le Contrat de Prestation de Service.

VII. Calendrier prévisionnel

Les travaux du consultant devraient couvrir essentiellement la période 2024, avec trois grandes phases : *i*) préparation de la mission, *ii*) diagnostic des risques climatiques et environnementaux dans les pays de la sous-région CEMAC et les canaux de transmission desdits risques au système financier de la CEMAC, et *iii*) élaboration et validation de la feuille de route pour le développement de la finance durable dans la CEMAC.

Ces travaux ne devront pas excéder une durée de trois (3) mois.

VIII. Lieux des travaux

Les travaux devraient se dérouler dans la CEMAC, avec si nécessaire des actions hors de la zone.